AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1054
FR0004007813-FS0526

4 mai 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

KAUFMAN & BROAD SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 mai 2016, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Financière Daunou 10 S.à.r.l.[1] (43-45 allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 avril 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société anonyme Financière Gaillon 8[2] qu'elle contrôle, les seuils de 95% des droits de vote, 90% et 2/3 du capital et des droits de vote et 50% du capital de la société KAUFMAN ET BROAD SA et détenir, directement et indirectement, 8 413 956 actions KAUFMAN ET BROAD SA représentant 15 865 096 droits de vote, soit 41,09% du capital et 55,52% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Financière Daunou 10	148 445	0,71	148 450	0,52
Financière Gaillon 8[4]	8 265 511	40,38	15 716 646	55,00
Total	**8 413 956**	**41,09**	**15 865 096**	**55,52**

À cette occasion, la société anonyme Financière Gaillon 8 a déclaré avoir franchi en baisse les seuils de 90% et 2/3 du capital et des droits de vote et 50% du capital de la société KAUFMAN & BROAD SA.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions KAUFMAN & BROAD hors marché par la société Financière Gaillon 8 : (i) par le placement de 8 143 758 actions KAUFMAN & BROAD par voie de construction d'un livre d'ordres réservé à des investisseurs institutionnels, (ii) par la cession de 1 587 301 actions KAUFMAN & BROAD et (iii) par la cession de 944 444 actions KAUFMAN & BROAD au profit de la société Artimus Participations.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par des fonds d'investissement gérés par PAI Partners SAS, qui est elle-même une société indépendante contrôlée par ses associés.
[2] Sise 232 rue de Rivoli, 75001 Paris.
[3] Sur la base d'un capital composé de 20 837 039 actions représentant 28 574 647 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Il est précisé que Financière Gaillon 8 détient 814 376 actions KAUFMAN & BROAD représentant 3,91% du capital et 2,85% des droits de vote de cette société par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, les actions étant prêtées au titre d'un contrat de prêt arrivant à échéance le 28 mai 2016.